

### QU'EST-CE QUE LE BULLETIN HERBE DES SAVOIE ?

Le bulletin est une publication réalisée tous les vendredis de mars à juin. L'objectif est de faire passer des messages techniques sur la gestion de l'herbe grâce au suivi :

- des stades des graminées (calcul des sommes de températures dans 23 stations météo)
- du niveau de croissance de l'herbe et des observations techniques dans 4 exploitations visitées chaque semaine

Ces deux informations permettent d'apporter des préconisations techniques concernant la fauche et le pâturage des vaches laitières.

Vous trouverez sur le site [www.services.casmb.fr](http://www.services.casmb.fr) deux notes expliquant plus en détail les sommes de températures et les croissances de l'herbe.

Pour ce premier bulletin, il n'y a pas de pousses de l'herbe. Elles commenceront la semaine prochaine avec les premières mesures.

Le tableau ci-contre est consacré aux sommes de température calculées grâce aux données de 23 stations météo de 73/74. Il y a deux Som T°C différentes : une cumulée depuis le 1<sup>er</sup> janvier est uniquement utilisée pour les apports d'azote et l'autre cumulée depuis le 1<sup>er</sup> février va permettre de suivre les stades des graminées. En moyenne nous avons une semaine d'avance par rapport à la période 2000-2015.

Pour ceux qui souhaitent faire des apports d'azote sur prairie avant la première coupe, le repère est de 200° cumulés depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Ce cumul est atteint jusqu'à 1000m. Les apports sont donc à réaliser.

Le début du mois de mars a été arrosé, la portance des sols et l'enneigement à plus de 800m retarde la mise à l'herbe. Mais du temps sec semble de mise pour les 10 prochains jours. Les 300°, stade symbolique pour la mise à l'herbe devrait être atteint vers le 25 mars à moins de 500m

**Dès que la portance sera acceptable**, la mise à l'herbe peut commencer pour les exploitations disposant d'une surface accessible importante (>30ares/VL). Pour les autres, le repère de 300° est moins stricte, c'est la complémentation en foin qui permettra d'ajuster le temps du 1<sup>er</sup> tour de pâturage.

A part en altitude, l'herbe a continué de pousser tout l'hiver. Les prairies fraîchement implantées présentent des hauteurs d'herbe importante pour la saison (parfois plus de 10cm) avec deux à trois feuilles par talles. Le premier tour va donc être consacré au nettoyage de ces parcelles pour retrouver des hauteurs de sortie proche de 5cm. Cette action favorise le tallage et l'accès à la lumière pour les trèfles. Elle permet aussi d'avoir des repousses de qualité.

**Dès la mise à l'herbe, il faut éviter à tout prix de pâturer trop ras (moins de 5cm) ou de pâturer les repousses. Ce sont les deux actions les plus pénalisantes pour la pérennité de la prairie et la vitesse de repousse.**

Altitude	Station et altitude	Som t°C 1er janvier	Som t°C 1er février	Moy 1er fev
200 - 400 m	CHAMBERY-AIX - 235	409	239	<b>220</b>
	MONTMELIAN - 264	392	231	
	ALBERTVILLE JO - 335	385	230	
	LAC AIGUEBELETTE - 375	367	203	
	THONON-INRA - 376	359	197	
400 - 700 m	BONNEVILLE - 450	311	179	<b>188</b>
	USINENS SA - 452	331	180	
	MEYTHET - 458	324	181	
	STE MARIE CUINE - 460	352	212	
	DOUVAIN SA - 470	350	190	
	GIEZ - 478	316	179	
700 - 1000 m	VERRENS ARVEY - 530	348	199	<b>115</b>
	ST MICHEL MAUR - 698	284	181	
	EVIAN SA - 725	234	121	
	BOURG ST MAURICE - 865	228	90	
+ 1000 m	CHAP. ST MAURICE - 970	198	70	<b>39</b>
	CHAMONIX - 1042	103	61	
	FREJUS - 1228	108	41	
	FECLAZ_SAPC - 1350	106	34	
	GRAND BORNAND - 1430	80	37	
	MONT DU CHAT - 1496	95	40	
LE TOUR - 1500	95	31		
COL-DES-SAISIES - 1633	75	28		

**CONTACT : Guillaume Glénot - 06 13 91 01 25 - Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc**